



## **CONNAITRE LES COÛTS DE GESTION DES DECHETS MENAGERS**

POURQUOI ? - COMMENT ?

**Rencontre du 10 octobre 2006**  
**Compte-rendu**

### **Accueil : Le réseau d'échanges techniques en Picardie, la connaissance des coûts** (Sophie ROUAT, ADEME Picardie)

La réunion de ce jour est la quatrième d'une série de rencontres que l'ADEME Picardie s'est proposée d'organiser, à la demande des acteurs du territoire, afin de susciter des échanges et de rassembler des éléments de réponse sur l'avenir de la gestion des déchets en Picardie.

Un certain nombre de thèmes ont été identifiés dans le cadre de ces réseaux d'échanges techniques, ils sont abordés dans des rencontres régulières organisées sur une durée de 2 ans. Toutefois le programme initial est susceptible d'évoluer en fonction des attentes des participants et membres de ce réseau technique.

Pour compléter ces rencontres, un outil d'échange à distance, accessible par Internet, permet à tous d'accéder aux sources d'informations de référence, d'ajouter un commentaire ou une question, ou encore d'émettre des propositions (<http://ademe-picardie.cap3c.net>). Ce blog a pour vocation d'être un lieu permanent d'échange.

La rencontre de ce jour porte sur le thème de la connaissance des coûts de gestion des déchets, avec pour finalités :

- l'amélioration de la communication destinée aux usagers et aux élus,
- l'optimisation du service sur les plans technique et économique.

### **1. Présentation synthétique des éléments de coûts issus de l'observatoire régional des déchets 2004** (Sophie ROUAT - ADEME Picardie)

Sophie ROUAT a présenté de manière synthétique les principaux indicateurs de coûts extraits du tableau de bord des déchets ménagers en Picardie. Les résultats consolidés à l'échelle régionale ont pu être obtenus à partir de l'enquête annuelle de l'observatoire régional des déchets, c'est à dire des coûts déclarés par les collectivités locales. Les données recueillies sont fragiles du fait d'une connaissance souvent partielle des coûts et des difficultés d'interprétation des chiffres.

En 2003, les données régionales ont été recoupées avec des audits économiques et financiers précis sur le département de la Somme et le territoire du SMVO.

Le diaporama de présentation, ainsi que la note de synthèse sur l'inventaire déchets 2004 en Picardie, peuvent être téléchargés sur le blog du réseau d'échanges techniques. Les données 2004, qui ne figuraient pas sur le document distribué aux participants, ont été ajoutées au diaporama.



## **2. Présentation de la démarche de mise en place d'une comptabilité analytique dans le système comptable d'un syndicat mixte (Marie-José BERTHE, VALOR' AISNE)**

Marie-José BERTHE a présenté la démarche de mise en place de la comptabilité analytique conduite par le syndicat Valor'aisne, qui fonctionne sur un mode mixte : une partie des infrastructures de gestion des déchets est gérée en régie, l'autre partie faisant l'objet de marchés de prestations.

La mise en place de cette démarche a permis un décloisonnement des services administratifs et des services techniques. Les échanges sont nécessaires pour avoir une connaissance réciproque des missions, des possibilités et des contraintes de chaque service.

La démarche mise en place par Valor'Aisne a l'avantage d'être évolutive, elle peut être complétée en fonction des besoins, des évolutions des services et des missions. La mise en place d'une comptabilité analytique permet de préparer à l'étude des coûts.

## **3. Présentation de deux expériences en Région Poitou-Charente – (Véronique REIX, ADEME) – projection vidéo**

La présentation de deux collectivités (le Syndicat Mixte du Pays Thouarçais et la Communauté de Communes du Pays Vouglaisien) ayant mis en oeuvre une démarche compta-coût a permis d'illustrer l'intérêt de cette méthode. Il permet de disposer d'éléments financiers précis, facilitant la prise de décision sur les éventuelles mesures de réorganisation ou d'évolution des services et de mieux communiquer auprès des usagers.

## **4. Présentation de l'outil e-coût – (Cyrille CAPRON, Communauté de Communes du Pays du Coquelicot)**

Cyrille CAPRON a présenté la mise en place de l'outil « e-coût », réalisée avec l'accompagnement de la société ADELPHÉ, dans le but d'améliorer la qualité du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public et de suivre avec précision la gestion de la régie chargée de la collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes. Il a fait part de la satisfaction des élus et des techniciens quant à l'utilisation et au degré de précision permis par cet outil bien que celui-ci fonctionne à partir d'estimations.

## **5. Présentation de l'outil e-coût – (Antoine JEANNERET, ECO-EMBALLAGES, Jean-Paul SIMUNIC, ADELPHÉ)**

Antoine JEANNERET a présenté l'outil e-coût, dont la vocation principale est d'être utilisée par les collectivités pour optimiser leurs coûts de gestion de déchets ménagers.

La démarche de mise en oeuvre d'e-coût se structure en quatre étapes :

- Etat des lieux : évaluation de la situation, alimentation d'une base de données nationale,
- Diagnostic : estimation du coût du service,
- Plan d'actions : simuler l'impact des choix d'optimisation,
- Mise en oeuvre des actions.

En utilisant des données technico-économiques propres au territoire, l'outil e-coût permet la réalisation d'études de connaissance des coûts suffisamment approfondies pour faciliter la prise de déci-



sion en matière d'optimisation.

Il a également fait état de la nouvelle organisation de la société ECO-EMBALLAGES, désormais implantée à Lille, ce qui lui permet de renforcer la proximité avec les collectivités picardes.

## 6. Présentation de la démarche COMPTA-COÛT – (Véronique REIX, ADEME)

Véronique REIX a présenté la démarche COMPTA-COÛT, qui est une méthode d'expression des coûts du service déchets. Elle repose sur l'utilisation des données de la comptabilité publique, et non, sur des données technico-économiques. Le principe général est de pouvoir s'appuyer sur des conventions définies pour faciliter les affectations. Cette démarche permet de connaître précisément les coûts, d'analyser pour optimiser, de se comparer à d'autres et de mieux informer.

L'objectif de l'ADEME est que 150 collectivités soient engagées dans la démarche COMPTA-COÛT avant la fin de l'année 2007, sachant que 50 l'ont déjà mise en oeuvre, essentiellement dans les régions Aquitaine, Poitou-Charente, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

## 5. Interventions et questions des participants

- **Les deux outils qui ont été présentés sont-ils concurrents ? Et si ce n'est pas le cas, par lequel des deux outils faut-il entamer une démarche de connaissance des coûts ?**

Ces deux outils sont complémentaires. Compta-Coût est davantage une démarche qu'un outil. Elle permet de s'appuyer sur les données de la comptabilité publique pour produire des résultats analytiques précis et un suivi en continu. E-coût est davantage un outil de simulation et d'analyse, tous deux permettent d'entreprendre des démarches d'optimisation.

Il est donc nécessaire que chaque collectivité se positionne en fonction de ses attentes, de ses objectifs et de ses moyens.

Des éléments complémentaires sont accessibles sur la note conjointe ADEME-EcoEmballage, téléchargeable sur le blog.

- **A la lecture des résultats fournis par ces outils, quelle est la solution la plus avantageuse entre la régie et le recours à des prestataires privés ?**

Il est difficile d'apporter une réponse tranchée et définitive à cette question. Les deux solutions permettent de produire un effet de stimulation.

La comparaison peut se faire au niveau de chaque service et pas forcément en comparant la mission globale de gestion des déchets. La régie peut-être plus efficace pour certains services ou inversement. La démarche de connaissance des coûts permet de renforcer la coopération avec le secteur privé. Elle favorise une meilleure connaissance réciproque, parce qu'elle implique une connaissance partagée des missions et des contraintes de chaque acteur.

- **Quels sont les coûts de la démarche compta-coût et de l'outil e-coût ?**

La mise en oeuvre d'une démarche compta-coût représente nécessairement un coût : il est nécessaire de mobiliser du temps de travail pour assurer cette mise en oeuvre, ce qui suppose, une période de formation préalable, puis un temps de réflexion sur des clés de répartition et d'ajustement dut la segmentation comptable, et enfin un temps de mise en oeuvre. C'est une



démarche commune au personnel comptable et au personnel technique de la collectivité locale. Il est également indispensable d'adapter les outils informatiques : nécessité de disposer d'un logiciel de comptabilité analytique compatible avec cette démarche. Et bien entendu, il faut que la comptabilité analytique soit tenue régulièrement : c'est donc un engagement dans la durée, qui peut nécessiter des moyens humains supplémentaires.

L'outil informatique e-coût (gratuit) il est assez simple à utiliser, la principale difficulté provient de la collecte des données (toutefois, une démarche d'optimisation complète et solide ne devrait pas être réalisée en moins d'un an). Les conditions d'accès à l'outil pour une collectivité sont de s'engager dans un contrat « barème D » d'une part et de représenter une population d'au moins 10 000 habitants d'autre part (cette deuxième condition pouvant être vérifiée dans le cas d'une association entre deux collectivités).

- **Cette connaissance des coûts n'est-elle pas avant tout un moyen de mieux faire accepter les décisions prises par la collectivité en matière de gestion des déchets ? - c'est-à-dire de mieux communiquer ?**

Un effort de sensibilisation et de communication est indispensable à la réussite de la démarche. Les usagers ont parfois une notion très faible des coûts de gestion des déchets, certains n'en perçoivent que la gratuité sans mesurer les coûts que cela implique. Il est important d'aller vers l'utilisateur et de lui expliquer quels sont les coûts (à condition que la collectivité en ait elle-même une lecture précise). Il ne faut donc pas négliger la phase amont de sensibilisation et communication.

Toute la réussite du projet d'optimisation repose sur la qualité de la communication. Il faut mettre en oeuvre un accompagnement au changement, pour permettre l'acceptation de la démarche par les habitants. Les aides financières accordées dans le cadre du contrat « barème D » peuvent contribuer à la mise en oeuvre d'une stratégie de communication.

Les outils de connaissance des coûts présentés ont notamment pour vocation de concevoir un argumentaire de communication

Dans cette approche, c'est parfois la responsabilisation financière de l'utilisateur qui permet de faire avancer les choses. C'est le cas avec la redevance incitative, dès que l'utilisateur est directement touché par le coût, il peut se donner les moyens de fournir les efforts nécessaires à une gestion plus rationnelle, notamment améliorer sa pratique du tri.

**Le temps prévu pour les questions a été écourté, il est donc proposé que les participants puissent poser leurs questions par écrit sur le site du réseau d'échanges techniques.**

## 5. Conclusions et suites

L'ADEME propose aux collectivités volontaires de bénéficier d'un soutien méthodologique et financier pour la mise en oeuvre de la démarche compta-coût. Ce soutien financier devra notamment permettre aux collectivités de s'appuyer sur l'intervention d'un bureau d'études pour réaliser un audit et les accompagner dans la mise en oeuvre de la demande.

Il semble intéressant que des collectivités puissent se regrouper pour travailler à plusieurs. Si suffisamment de collectivités sont intéressées, un programme de travail à l'échelle régionale pourrait être engagé à partir de 2007. Ce programme pourrait être décliné en deux étapes :



- une étape de formation,
- une étape de mise en oeuvre. Avec l'appui d'un bureau d'études mandaté par l'ADEME, réaliser un premier travail d'analyse et de conception du dispositif comptable adapté au contexte local. Le bureau d'études interviendrait davantage dans une approche de coaching que de réalisation.

Un appel est lancé pour que les collectivités intéressées se fassent connaître. Les collectivités suivantes ont pour le moment répondu positivement :

- Valor'Aisne,
- Amiens Metropole,
- Communauté de Communes du Pays des Trois Rivières,
- Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry,
- Communauté de Communes du Plateau Picard,
- Communauté de Communes du Nouvion,
- Communauté de Communes des 2 vallées,
- Communauté de Communes de Brèche et Noye,
- Communauté d'agglomération de St Quentin.

Cette liste peut être complétée par toute nouvelle candidature de collectivités participantes au non à la rencontre de ce jour. Une réunion sera organisée début 2007 pour les collectivités locales intéressées.

La rencontre de ce jour a permis d'aller dans le sens de ces réseaux d'échanges techniques : mettre en place des projets dans des filières nouvelles et partager des outils pour les réaliser. Elle se poursuit par l'intermédiaire de notre outil d'échange à distance : <http://ademe-picardie.cap3c.net>. L'ensemble des documents et outils évoqués au cours de cette rencontre seront diffusés en ligne.

**La prochaine rencontre organisée dans le cadre des réseaux d'échanges techniques devrait avoir lieu le 26 novembre 2006, sur le thème des déchets d'équipements électriques et électroniques.**